

# APERÇU DU FONDS BMO Fonds FNB d'actions américaines Série I

26 mars 2012

Ce document contient des renseignements essentiels sur les parts de série I (série I) du Fonds FNB d'actions américaines BMO que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié offrant cette série de parts du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre conseiller ou avec le gestionnaire, BMO Investissements Inc., au 1-800-665-7700 ou à l'adresse fonds@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/fonds.

## **Bref aperçu**

Date de création du fonds : (Série I) 20 octobre 2008 Valeur totale au 5 mars 2012 : 76,8 millions de dollars

Ratio des frais de gestion (RFG) : Les frais de la série I sont

négociés et payés par chaque épargnant de la série I **Gestionnaire(s) de portefeuille :**BMO Gestion d'actifs inc. **Distributions :**En décembre, le revenu et les gains en capital

Placement minimal : Établi par contrat

## Dans quoi le fonds investit-il?

L'objectif du fonds est de procurer un rendement semblable à celui de un ou de plusieurs fonds négociés en bourse qui investissent principalement dans des actions américaines. Le fonds peut investir la totalité ou une partie de ses actifs dans un ou plusieurs fonds négociés en bourse, investir directement dans des titres sous-jacents que ces fonds détiennent et/ou utiliser des instruments dérivés afin d'obtenir un rendement déterminé en fonction de fonds négociés en bourse.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 5 mars 2012. Ces placements changeront au fil du temps.

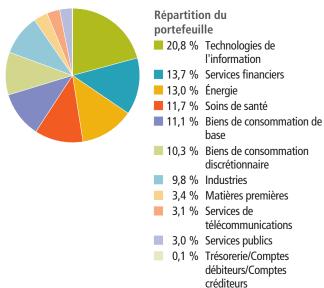
## Dix principaux placements (au 5 mars 2012)

- Apple Inc.
- 2. Exxon Mobil Corporation
- 3. Microsoft Corporation
- 4. International Business Machines Corporation
- 5. Chevron Corporation
- 6. General Electric Company
- 7. AT&T Inc.
- 8. Procter & Gamble Company, The
- 9. Johnson & Johnson
- 10. Pfizer Inc.

#### Nombre total de placements 284

Les 10 principaux placements représentent 23,2 % du fonds.

## Répartition des placements (au 5 mars 2012)



## Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement de la série du fonds depuis sa création, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement de la série.

Il est important de noter que le rendement passé de la série n'indique pas nécessairement quel sera son rendement futur. De plus, le rendement réel après impôt dépendra de votre situation fiscale personnelle.

#### Rendement moven

L'information sur le rendement moyen n'est pas disponible, puisqu'il n'y avait pas de parts de série I du fonds en circulation au 26 mars 2012.

## **Rendements annuels**

L'information sur le rendement annuel n'est pas disponible, puisqu'il n'y avait pas de parts de série I du fonds en circulation au cours de la dernière année civile.

# Quel est le degré de risque?

Lorsque vous investissez dans un fonds, la valeur de votre placement peut augmenter ou diminuer. BMO Investissements Inc. estime que le risque associé au présent fonds est Moyen.

Pour une description détaillée des risques associés au fonds, consultez le prospectus simplifié offrant cette série de parts du fonds.

Faible Faible à Moyen à élevé Élevé

## Y a-t-il des garanties?

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.



# À qui le fonds est-il destiné?

#### Envisagez d'investir dans ce fonds si :

- vous souhaitez une plus grande exposition au potentiel de croissance du marché boursier américain
- vous préférez un fonds qui tente de reproduire le rendement d'un indice boursier d'actions américaines
- vous pouvez tolérer un risque de placement moyen (autrement dit, vous êtes prêt à accepter une volatilité de la valeur marchande de votre placement).

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

#### Un mot sur la fiscalité

Selon les règles fiscales et les taux d'imposition qui s'appliquent à vous et au fonds, vous pourriez devoir payer de l'impôt sur votre quote-part du bénéfice et des gains du fonds, qu'elle vous soit versée sous forme d'espèces ou qu'elle soit réinvestie dans le fonds. De plus, vous pourriez devoir payer de l'impôt sur les gains que vous réalisez au rachat ou à la vente de votre placement dans le fonds. Cependant, si vous détenez votre placement dans un compte enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt, en général, vous n'aurez pas à payer d'impôt sur le bénéfice ou les gains qui sont détenus dans le compte enregistré.

#### Combien cela coûte-t-il?

La rubrique suivante décrit les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds.

Le fonds a d'autres séries de parts. Les frais sont différents pour chaque série. Vous devriez vous informer sur les autres séries de parts qui pourraient vous convenir.

#### 1. Frais d'acquisition

Vous ne versez aucuns frais d'acquisition ou de rachat si vous achetez, faites racheter ou substituez des parts de série I du fonds par l'entremise de BMO Investissements Inc.

#### 2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de la série du fonds.

Au 30 septembre 2011, les frais de la série I du fonds s'élevaient à 0,01 % de sa valeur, ce qui correspond à 0 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

nnuel (en % de la valeur de la série)
_
0,01 %
0,01 %

## 3. Autres frais

Les parts de série I conviennent aux investisseurs institutionnels, dans le cadre de programmes de gestion de l'actif ou de produits structurés, et ces investisseurs négocient des frais distincts et les versent directement à BMO Investissements Inc.

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, détiendrez, vendrez ou substituerez des parts du fonds.

Le maximum des frais de gestion annuels payables par un épargnant de la série I ne peut dépasser 0,85 %, soit les frais de gestion payables sur les de parts du fonds.

#### **Frais**

#### Ce que vous payez

Frais de négociation à court terme

Jusqu'à 2 % du montant que vous faites racheter ou que vous échangez, si vous achetez ou substituez, puis faites racheter ou substituez des parts du fonds dans les 30 jours suivant leur achat ou leur substitution. Cette pénalité sera payée directement au fonds.



## Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts ou d'actions d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez prendre des mesures dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

# Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié offrant cette série de parts du fonds et d'autres documents d'information, communiquez avec BMO Investissements Inc. ou avec votre conseiller. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

BMO Investissements Inc. 77 King Street West, bureau 4200 Toronto (Ontario) M5K 1J5

Sans frais 1-800-665-7700 www.bmo.com/fonds Courriel: fonds@bmo.com